

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 28 MARS 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	51

CONVOCATION

Datée	du 22/03/24
Affichée	le 22/03/24

OBJET

Subvention à l'Association Du
bien-être plein la tête

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Joël BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
François BRIZARD a donné pouvoirs à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Lionel GONNET
Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE
François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Maïté GRANDCLERE, Jacky DE TAEVERNIER

Absente : Nathalie RIBAUULT

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-047-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 300 € de l'association Du bien-être plein la tête pour l'année 2024.

L'association, créée en 2021, a pour objet de promouvoir le bien-être à travers différentes disciplines notamment la création ou l'organisation de spectacles vivants (pièces de théâtre, concerts, récitals, spectacles poétiques...), ateliers d'écriture, animation de clubs de lecture.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Le Conseil après en avoir délibéré :



- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention de 300 € à l'association Du bien-être plein la tête pour l'année 2024
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2024

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 AVR. 2024
Publié en ligne le 03 AVR. 2024
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-047-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024